

## **Le placard des magasiniers : de qui se moque-t-on ?**

Aujourd'hui se tenait le CHSCT de la DGPAT (filiale Patrimoine et Architecture) dont l'un des points essentiels concernait les conditions de travail des magasiniers de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Charenton-le-Pont).

- Après plusieurs visites de l'espace attribué aux magasiniers (2,30 m x22 m) qui assurent la communication au public de la salle de lecture,

- Après plusieurs réunions d'un groupe de travail constitué à la demande des représentants du personnel :

la direction de l'établissement diffère la prise en compte de l'avis émis par le CHSCT au motif que le mobilier affecté à la salle de réunion n'est pas commandé alors qu'il suffirait de déplacer celui de la salle Viollet-le-Duc vers la salle de réunion adjacente comme indiqué en conclusion de la réunion du groupe de travail du 13 octobre.

La direction de l'établissement dévoile aujourd'hui son jeu : conserver la salle Viollet-le-Duc comme salle de réunion contrairement à ce qu'elle a laissé entendre jusque-là.

Pourtant les représentants du personnel, l'Inspection Santé et Sécurité au Travail et la médecine de prévention dénoncent depuis plusieurs mois la **non-conformité** de l'espace de travail dévolu aux magasiniers depuis février 2014.

Compte-tenu des conditions de travail, alors qu'une décision immédiate était nécessaire, les représentants du personnel ont décidé de lever la séance.

**Cette situation ne peut plus durer !**

Paris, 17 novembre 2014